



Assurance- médicaments

2023





 facebook.com/clc-ctc

 @canadianlabour

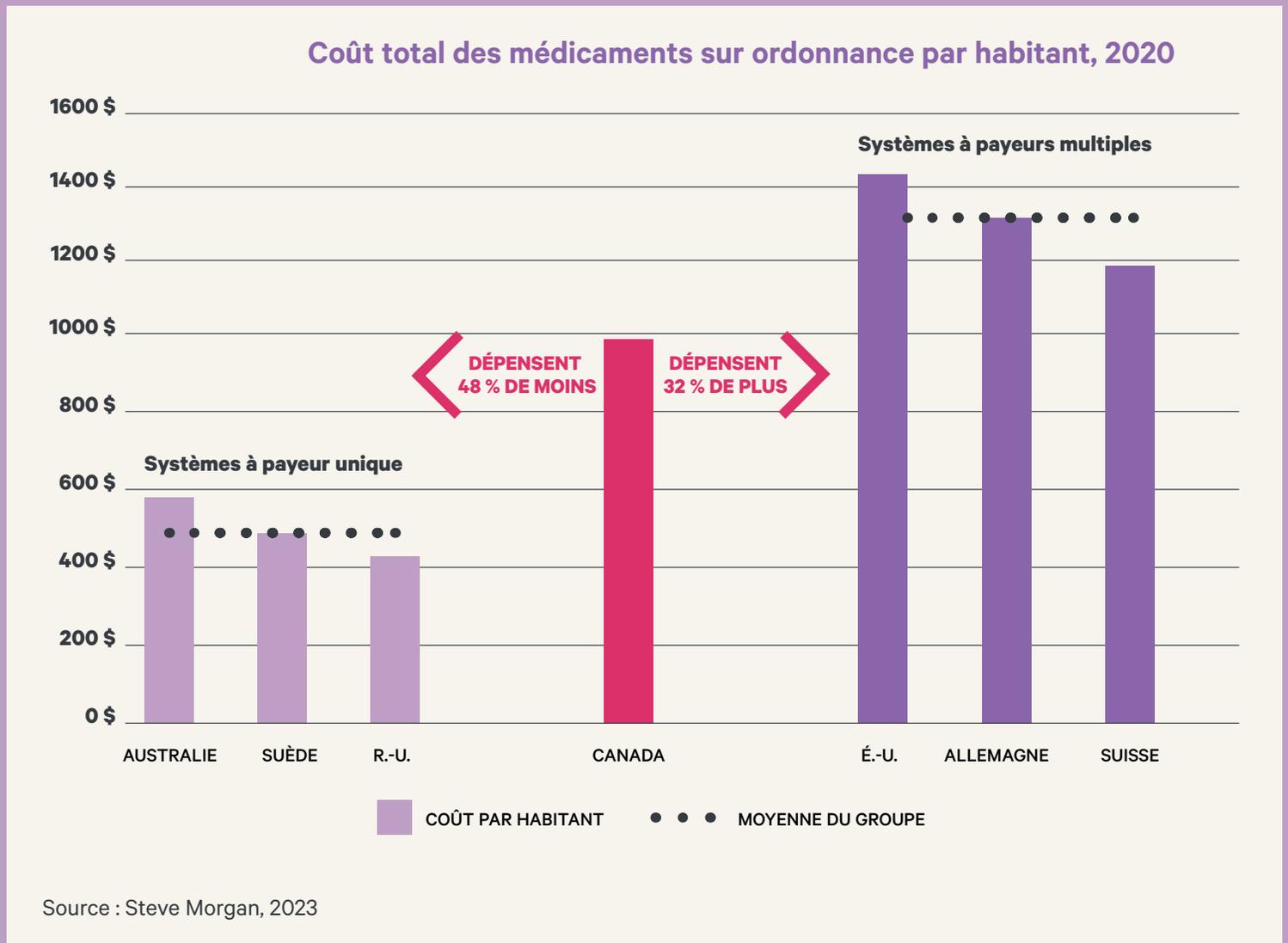
 @canadianlabour

 youtube.com/canadianlabour

 congresdutravail.ca



FIGURE 1



Recommandations

1. Nous demandons au gouvernement fédéral de créer un régime d'assurance-médicaments public universel à payeur unique qui s'appliquerait à toutes les personnes vivant au Canada, quels que soient leur revenu, leur âge et leur lieu de résidence.

Ce régime d'assurance sur les médicaments de prescription doit être fondé sur les principes suivants :

- **Universalité :** Tous les Canadiens et Canadiennes doivent avoir droit au même niveau d'assurance-médicaments.
- **Accessibilité :** Tous les Canadiens et Canadiennes doivent avoir un accès raisonnable aux médicaments de prescription dont ils ont besoin, quels que soient leur revenu, leur âge et leur lieu de résidence. Le régime doit assurer une couverture à partir du premier dollar gagné, éliminant les frais à payer de sa poche tels que les quotes-parts et les franchises.
- **Intégralité :** Le régime d'assurance-médicaments du Canada doit avoir une liste nationale globale de médicaments assurés qui vise des médicaments de qualité supérieure, sécuritaires et efficaces présentant le meilleur rapport qualité-prix possible. Cette liste devrait être fondée sur des preuves des meilleurs résultats pour la santé et être évaluée de façon suivie par un organisme de supervision indépendant et impartial chargé de rendre des comptes au public.
- **Administration publique :** Le régime d'assurance-médicaments du Canada doit être administré par le secteur public.
- **Transférabilité :** La couverture doit suivre les Canadiennes et les Canadiens s'ils changent de province ou de territoire.

2. Le gouvernement fédéral devrait accélérer la mise en œuvre des plans actuels et se réaligner sur les délais indiqués dans le plan de mise en œuvre intitulé *Une ordonnance pour le Canada : l'assurance-médicaments pour tous* qui a été dressé par le Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments de manière à instaurer pleinement l'assurance-médicaments publique universelle d'ici 2027.

Dans le cadre de l'accélération de la tenue des engagements à l'égard de l'assurance-médicaments publique universelle, le gouvernement fédéral devrait :

- adopter la Loi canadienne sur l'assurance-médicaments d'ici la fin de 2023;
- mettre en œuvre la phase initiale de l'assurance publique universelle des médicaments essentiels d'ici le 1^{er} janvier 2024;
- mettre en œuvre le plan d'achat massif d'ici le 1^{er} janvier 2024.

Le régime d'assurance-médicaments public universel du Canada doit être un régime d'assurance publique sur les médicaments de prescription, couramment appelé régime à payeur unique. Il doit être axé sur les patientes et patients, être intégré à notre assurance-maladie publique ou à notre système de santé universel et être durable.

Le régime d'assurance-médicaments public universel remplacerait la mosaïque actuelle des assurances-médicaments sur ordonnance, couramment appelée système à payeurs multiples—ceux-ci variant des particuliers qui paient les médicaments de leur poche à plus de 100 régimes publics¹ et à environ 113 000 régimes privés.²

L'abordabilité d'un régime à payeur unique est claire, et l'adoption par le Canada d'un régime d'assurance-médicaments à financement et à administration publics coûterait moins que le système à payeurs multiples (voir la Figure 1).

De plus, en temps de grands changements et perturbations, le gouvernement fédéral doit protéger le régime public d'assurance-médicaments en refusant de ratifier tout accord commercial qui ferait augmenter les prix des médicaments de prescription ou nuirait à notre capacité de mettre en œuvre une assurance-médicaments publique universelle.

● 1. [Gouvernement du Canada, Vers la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments – Document de réflexion, \(2018\).](#)
2. [Comité permanent de la santé, gouvernement du Canada, Un régime d'assurance-médicaments universel pour tous les Canadiens : une nécessité, \(2018\).](#)



**Rendre la vie plus
abordable grâce à une
assurance-médicaments
publique universelle**

Les gens ont de la difficulté parce que les prix sont élevés, leurs budgets sont sous contrainte et l'économie s'affaiblit. L'assurance-médicaments publique universelle aidera les gens à se procurer les médicaments de prescription dont ils ont besoin en ces temps très difficiles. Aucune personne ne devrait avoir à choisir entre payer le loyer ou l'épicerie et acheter les médicaments dont elle a besoin.

Les médicaments de prescription sont indispensables au contrôle de bon nombre de troubles de santé et de maladies chroniques. Or, une personne sur dix auxquelles des médicaments ont été prescrits n'a pas pris les médicaments dont elle avait besoin parce qu'ils coûtent trop cher, sautant des doses, coupant ses pilules en deux ou ne faisant pas exécuter son ordonnance. Au Canada, des millions de personnes qui n'ont pas accès à leurs médicaments en raison de leur coût souffrent plus longtemps de leurs troubles de santé ou meurent prématurément.³

Quand les gens n'ont pas les moyens de se procurer les médicaments dont ils ont besoin, un trouble de santé gérable peut devenir grave, ce qui comporte souvent des complications. C'est coûteux pour le patient ou la patiente, le système de santé et l'économie car la personne en question ne peut plus travailler.

Un régime public universel d'assurance-médicaments garantira à toute personne de pouvoir obtenir des médicaments quand elle en a besoin—afin qu'elle puisse travailler et soutenir sa famille et sa collectivité.

L'assurance-médicaments publique universelle est plus équitable pour tous les membres de la population, où qu'ils habitent, qu'ils aient une assurance professionnelle ou non et quels que soient leur âge et leur capacité de payer. Elle est plus sécuritaire, fournit une couverture plus vaste et réduit les prix des médicaments.

La mosaïque actuelle de régimes privés et publics est inéquitable et assure une couverture inégale, qui varie selon la province et l'employeur.

Les régimes d'assurance-médicaments liés à l'emploi font partie des avantages sociaux qui attirent les travailleurs et travailleuses et favorisent la productivité du travail—ils ne sont pas censés être un filet de sécurité social. Plus votre emploi est bon et votre salaire est élevé, plus votre couverture d'assurance privée sera bonne. Ce n'est pas une solution durable, particulièrement dans le contexte de l'augmentation du travail précaire et à la demande et des incertitudes du monde du travail.

Les régimes publics des différentes provinces offrent leur propre liste de médicaments sur ordonnance et une couverture d'assurance-médicaments à différentes populations qu'ils jugent en avoir besoin, comme par exemple :

- les personnes âgées,
- les personnes à faible revenu et
- les personnes en situation de handicap.

Or, de nombreuses personnes tombent entre les mailles du filet parce qu'elles ne sont pas admissibles au régime public ou que le régime public comporte des quotes-parts, des frais de coassurance ou des franchises à l'égard de leurs médicaments sur ordonnance.

● 3. [Gouvernement du Canada, Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments, Une ordonnance pour le Canada : l'assurance-médicaments pour tous, \(2019\).](#)

Le remplacement de la mosaïque actuelle de régimes publics et privés d'assurance-médicaments par un régime public universel à payeur unique sera économique, assurera un accès et une couverture équitables et sera plus sécuritaire pour tous les membres de la population d'un océan à l'autre.



Si le gouvernement fédéral propose un modèle ne consistant qu'à combler les lacunes pour remplacer l'actuel système d'assurance morcelé public-privé, il se trouvera à remplacer un système très coûteux par un système encore plus coûteux.

Le remplacement de la mosaïque actuelle de régimes publics et privés d'assurance-médicaments par un régime public universel à payeur unique sera économique, assurera un accès et une couverture équitables et sera plus sécuritaire pour tous les membres de la population d'un océan à l'autre.⁴ Même les personnes ayant déjà une assurance-médicaments en bénéficieront.

Une assurance-médicaments publique universelle pleinement mise en œuvre d'ici 2027 permettrait de réaliser des économies :⁵

- de 350 \$ par année à chaque famille et
- de 750 \$ par année aux entreprises à l'égard de chaque personne qu'elles emploient.

On estime qu'un régime public universel d'assurance-médicaments à payeur unique pleinement mis en œuvre d'ici 2027 réduira les frais annuels des médicaments sur ordonnance :

- de 16,6 milliards de dollars pour les employeurs et les entreprises,
- de 6,4 milliards de dollars pour les familles et
- de 5 milliards de dollars pour l'ensemble du système.⁶

L'assurance-médicaments publique universelle donnera au gouvernement, en tant que puissant acheteur unique, le pouvoir de négocier les prix les plus bas possibles pour les médicaments de prescription dont la population canadienne a besoin. Elle réduira l'inefficience économique d'avoir 113 000 régimes privés coûtant trois fois plus à administrer que les régimes publics.

L'efficacité économique sera accrue en même temps que la couverture est élargie de manière à englober tous les membres de la population canadienne.

Le plein régime universel à payeur unique coûtera 15,3 milliards de dollars au gouvernement fédéral mais il permettra de réaliser des milliards de dollars d'économies dans l'ensemble du système. L'assurance-médicaments publique universelle peut commencer par le lancement de la couverture universelle des médicaments essentiels constituant la moitié des médicaments sur ordonnance au coût de 3,5 milliards de dollars.⁷ La liste des médicaments essentiels sera en constante évolution, des médicaments y étant ajoutés chaque année jusqu'à ce que l'assurance publique universelle intégrale soit atteinte en 2027.

● 4. [Gouvernement du Canada, Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments, Une ordonnance pour le Canada : l'assurance-médicaments pour tous, \(2019\).](#)

5. Ibid.

6. Ibid.

7. Ibid.



Demande d'assurance-médicaments publique universelle

Juste avant le début de la pandémie, quand le coût de la vie était plus bas, les gens avaient déjà du mal à payer leurs médicaments de prescription :

- Près de 3 millions de Canadiennes et Canadiens ont indiqué qu'ils n'avaient pas les moyens de se procurer un ou plus des médicaments qui leur étaient prescrits;
- Près d'un million de Canadiennes et Canadiens ont réduit leur consommation de nourriture ou le chauffage de leur logement afin de pouvoir payer leurs médicaments;
- Près d'un million de Canadiennes et Canadiens ont emprunté de l'argent pour payer leurs médicaments de prescription.

Maintenant que le taux d'inflation est beaucoup plus élevé, la moitié des membres de la population canadienne vivent de paye en paye. La plupart sont appelés à faire des choix impossibles entre satisfaire à leurs besoins de base et se procurer les médicaments de prescription dont ils ont besoin pour être en santé ou gérer leur maladie.

En 2021, 1 sur 5 (21 %) des Canadiennes et Canadiens indiquait ne pas avoir d'assurance couvrant ses médicaments de prescription—et la proportion était plus élevée dans le cas des personnes immigrantes (29 %) que dans celui des personnes non immigrantes (17 %).⁸ Les personnes racialisées (29%) étaient plus nombreuses à indiquer qu'elles n'avaient pas d'assurance couvrant les frais des médicaments par rapport aux groupes non racialisés et non autochtones (17 %).⁹

Des personnes qui prenaient ou s'étaient fait prescrire des médicaments, environ 1 sur 5 payait de sa poche 500 \$ ou plus pour se les procurer et près d'une sur 10 ne les prenait pas selon la prescription (p. ex., retardant l'exécution de l'ordonnance ou sautant des doses) à cause du coût.¹⁰

Une proportion plus élevée des personnes racialisées (12 %) indiquaient qu'elles ne respectaient pas leurs ordonnances de médicaments en raison du coût, par rapport aux personnes non racialisées et non autochtones (8 %).¹¹

Même les personnes qui avaient une assurance avaient du mal à payer leurs médicaments à cause des quotes-parts, des frais de co-assurance et des franchises—38 % avaient une assurance privée et 21 % avaient une assurance publique qui était insuffisante pour couvrir tous leurs frais.

8. [Cortes, Cassandra et Leah Smith. \(le 2 novembre 2022\). Accès et recours aux produits pharmaceutiques pendant la pandémie.](#)

9. Ibid.

10. Ibid.

11. Ibid.



Travailler pour l'avenir avec l'assurance-médicaments publique universelle

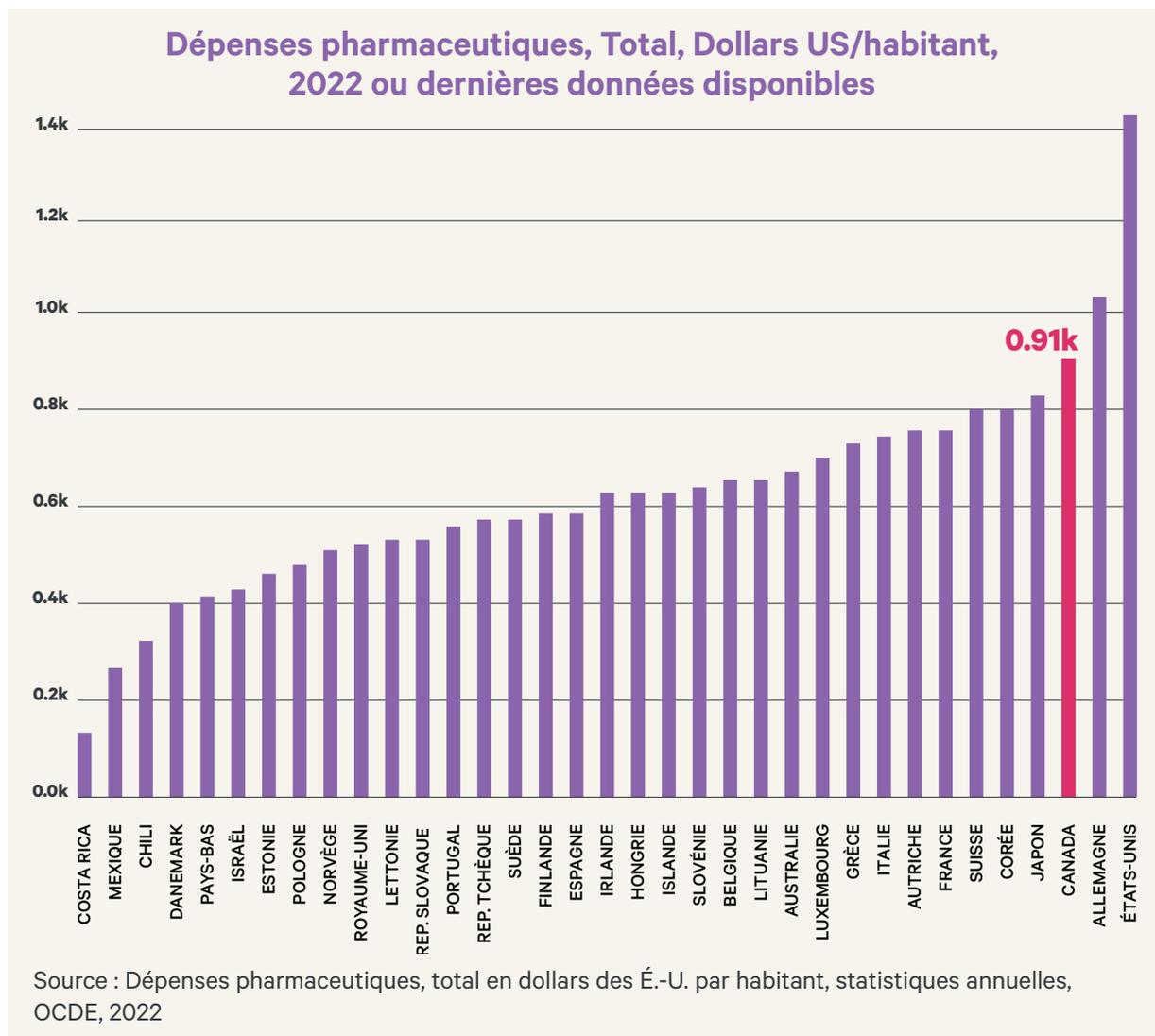
L'assurance-médicaments publique universelle est bonne pour les Canadiennes et Canadiens et elle est une politique économique judicieuse. Elle permettra d'affronter les changements et les perturbations et permettra de créer un avenir durable et prospère.

Les travailleurs et travailleuses sont le moteur de l'économie du Canada. Nous devons nous assurer que le Canada ait une main-d'œuvre saine qui est prête à affronter les défis inévitables parce qu'il met à sa disposition une assurance-médicaments publique universelle.

Le Canada continue à se défavoriser économiquement en ne faisant pas des travailleurs et travailleuses sa principale priorité. Le système privé-public actuel est déjà très coûteux et très inéquitable. Le Canada demeure le seul pays à revenu élevé ayant un système de santé universel qui ne comprend pas une assurance universelle sur les médicaments de prescription.

En 2022, le Canada a dépensé autant en médicaments de prescription qu'en honoraires de médecins.¹² Les prix des médicaments de prescription pratiqués au Canada se classaient au troisième rang parmi les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)—seuls ceux des États-Unis et de l'Allemagne étaient plus élevés.¹³

FIGURE 2



12. [Institut canadien d'information sur la santé. \(le 3 novembre 2022\). Tendances des dépenses nationales de santé.](#)

13. [Diagramme de l'OCDE : Dépenses pharmaceutiques, total en dollars des É.-U. par habitant, annuelles, 2022.](#)



Les Canadiennes et Canadiens en ont assez d'attendre l'assurance-médicaments universelle

Nous demandons au gouvernement de déposer et de mettre en œuvre une Loi canadienne sur l'assurance-médicaments qui fasse passer les personnes avant les profits. Le régime doit être axé sur les patients et patientes, intégré à notre système de santé public universel, et durable.

Les Canadiennes et Canadiens ont dépensé près de 39 milliards de dollars en médicaments de prescription en 2022 : 37 % (14,3 milliards) venant de régimes d'assurance privés et 19 % (7,6 milliards) venant de la poche des particuliers.

L'actuel mosaïque de régimes privés et publics est très coûteuse, elle est inéquitable pour les patientes et patients et elle manque de reddition de comptes et de transparence. C'est une formule destinée à livrer des profits excessifs aux pharmacies privées, aux grandes sociétés pharmaceutiques et aux grandes compagnies d'assurance. Ces intérêts s'opposent à l'assurance-médicaments publique universelle et, ce qui est pire, proposent au gouvernement fédéral des modèles encore plus coûteux et plus profitables tels qu'une approche consistant à combler les lacunes de la couverture des médicaments d'un petit groupe de personnes. Et il y a de claires preuves que la proposition d'une couverture accrue selon le modèle québécois est plus coûteuse par personne par rapport au reste du Canada.

Les prix élevés des médicaments sur ordonnance imposent le fardeau aux individus et haussent les profits des pharmacies privées et des entreprises pharmaceutiques et d'assurance. Il est nettement pressant que le gouvernement fédéral rende la vie plus abordable et protège la santé et la sécurité de millions de personnes vivant au Canada en instaurant une assurance-médicaments publique universelle. Le gouvernement peut aider dès maintenant les gens à accéder à des médicaments de prescription abordables en créant la liste des médicaments essentiels assurés comme le recommande le rapport du Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments en tant que première phase de l'instauration d'une assurance-médicaments publique universelle.

Le Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments (2019)¹⁴ et le Comité permanent de la santé—dans son rapport intitulé *Un régime d'assurance-médicaments universel pour tous les Canadiens : une nécessité* (2018)¹⁵ ont recommandé un régime public d'assurance-médicaments à payeur unique. Deux rapports du Bureau du directeur parlementaire du budget sur l'assurance-médicaments universelle à payeur unique, publiés en 2017¹⁶ et 2023¹⁷, ont conclu que pareil régime rendrait la vie plus abordable et permettrait d'économiser des milliards de dollars.

Seul un régime à payeur unique, financé et mis en œuvre par le secteur public, donnera au gouvernement le pouvoir consolidé lui permettant de négocier des prix des médicaments plus bas et de réduire les frais administratifs en même temps qu'il accroîtrait l'équité et la sécurité pour tous grâce à la prescription appropriée.

- 14. [Gouvernement du Canada, Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments, Une ordonnance pour le Canada : l'assurance-médicaments pour tous, \(2019\).](#)
- 15. [Un régime d'assurance-médicaments universel pour tous les Canadiens : une nécessité. Rapport du Comité permanent de la santé. Avril 2018.](#)
- 16. [Busby, Carleigh, Jason Jacques, Mahabir Mark et Nigel Wodrich. Le 28 septembre 2017. Coût pour le gouvernement fédéral d'un programme national d'assurance-médicaments.](#)
- 17. [Barkova, Lisa et Carleigh Busby. Le 12 octobre 2023. Estimation des coûts d'un régime d'assurance-médicaments universel à payeur unique. Bureau du directeur parlementaire du budget.](#)

